

MODIFICATIONS REGLEMENTAIRES TRIAL 2016

REFORME DU MODE DE PARTICIPATION EN COUPE DE FRANCE TRIAL

La Commission Nationale VTT en accord avec les délégués des différents circuits Trial interrégionaux (CIRO, Trophée Sud et Coupe Rhône-Alpes) décide la mise en place pour la saison 2016 d'un nouveau mode de participation en Coupes de France Trial.

Ces changements sont d'abord motivés par la volonté de repositionner une hiérarchisation des compétitions Trial sur le territoire, avec comme références au niveau national, les Coupes de France auxquelles participeront les meilleures pilotes français. Ce circuit devant rester l'étape intermédiaire, fondamentale vers l'international où la France doit maintenir son rang.

Cette réforme permet la reconnaissance, la valorisation et l'harmonisation de l'étage interrégional et des trois circuits existants actuellement : **CIRO, COUPE GRAND SUD, COUPE-RHÔNE-ALPES**

Chaque circuit devra adapter son règlement, les catégories, les couleurs de flèches, le niveau de traçage, etc... à celui du règlement national.

Le dispositif mis en place permet de préserver l'intégration des Classes Jeunes et R2 sur le schéma Coupe de France, étape importante et essentielle dans la formation. Des pilotes de catégorie inférieure (Pupilles 9 -10 ans) pourraient éventuellement participer aux Coupes de France à condition d'avoir gagnés leur sélection en manche interrégionale qualificative et sur dérogation de la Direction Technique Nationale, dans la limite de 2 par circuit interrégional.

Les appellations « Régional 1 & 2 » qui ne sont pas significatives sur un circuit national sont remplacées par le terme « National 1, 2 et 3 ». Dorénavant la hiérarchisation sera la suivante :

JEUNES HOMMES, JEUNES DAMES, NAT 3(R2 en 2015), NAT 2(R1 en 2015), NAT 1(National en 2015), EXPERT, ELITES et DAMES

Les classes seront composées sur des bases règlementaires uniquement, et les dérogations ne seront accordées par la Direction Technique Nationale, que pour les Elites et sur des critères de résultats internationaux. En revanche des places resteront libres dans les classes JEUNES HOMMES, NAT 3, NAT 2, NAT 1 et EXPERT afin de permettre des qualifications par les manches interrégionales.

Les pilotes des catégories JEUNES HOMMES, JEUNES DAMES, *NATIONALE 3 (R2 en 2015)* et *NATIONALE 2 (R1 en 2015)*, excepté pour les pilotes ayant gagné sportivement le droit de monter en saison n-1, seront qualifiés par les manches sélectives interrégionales. Cela évitera la course aux inscriptions sur internet, qui ne permettait pas nécessairement aux meilleurs pilotes de s'inscrire. (Pour les classes NAT 1 et EXPERT, suite au retour d'expérience, ce format sera éventuellement mis en place en 2017.)

Chaque circuit devra organiser au moins une manche sélective avant la 1^{ère} Coupe de France afin de pouvoir qualifier sportivement les pilotes pour le circuit national en 2016. Les circuits ont la responsabilité d'établir leurs critères, le mode de sélection et de les faire connaître (ex : prise en compte des résultats 2015 en plus de la manche sélective obligatoire) La manche sélective pourra également être organisée en même temps qu'une manche régionale. La première inscription sur une des manches sélectives du territoire, détermine le circuit de référence qui sera pris en compte pour le pilote concerné.

Afin de permettre aux circuits interrégionaux d'organiser leur manche sélective, la première manche de Coupe de France ne sera pas organisée avant mi-mai de chaque année. La ou les courses sélectives devront obligatoirement avoir lieu **avant le 2 mai 2016**. La liste des qualifiés par catégorie et par circuit devront ensuite parvenir dans les deux jours suivants à la FFC, par mail à Benjamin Cadet, Coordinateur VTT (b.cadet@ffc.fr). Les pilotes qualifiés pourront s'inscrire à la Coupe de France dès le lendemain (le mercredi après la course).

Pour les Classes : JEUNES DAMES, DAMES et ELITE, il n'y a pas de manche sélective, les pilotes sont classés d'année en année de manière réglementaire sans changement en 2016 (voir conditions dans le tableau ci-dessous)

A noter que, pour 2016, **des places sélectives de rattrapage seront disponibles en NATIONALE 1 et en EXPERT (3x2 places dans chaque classe)** pour les pilotes n'ayant pas pu maintenir réglementairement leur place sportive en 2015 et pour des pilotes qui n'auraient pas fait de Coupe de France l'année précédente et qui rouleraient à un bon niveau régional (par exemple un Expert régional qui voudrait s'inscrire NATIONALE 1 et non pas en NATIONALE 2 (R1 en 2015) comme c'était le cas auparavant). Ces pilotes devront faire les manches qualificatives et être sélectionnés par le circuit régional.

QUOTAS DE PILOTES PAR CATEGORIE

	REGLEMENT 2016 (Maximum par catégorie)	NOTES
JEUNES H, JEUNES D, NAT 3 (R2 en 2015), DAMES	DAMES = 10 JEUNES D = 5 JEUNES H = 15 3x5 pilotes sélectionnés par circuit NAT 3 = 29 5 qualifiés sportivement en 2015 + 3x8 pilotes sélectionnés par circuit	Les Dames rouleront avec les NAT 2 le samedi matin pour alléger l'après-midi
NAT 2 (R1 en 2015)	NAT 2 = 40 10 qualifiés sportivement en 2015 + 3x10 pilotes sélectionnés par circuit	3x5 zones
NAT 1 (National 1 en 2015)	NAT 1 = 33 les 20 NAT 2015 maintenus par leur classement + les 7 premiers R1 2015 + les 6 qualifiés par les inter-régions (3x2)	3x5 zones
EXPERT	EXP = 26 Les 3 élites 2015 descendants + les 12 EXPERT 2015 maintenus par leur classement + les 5 premiers NAT 2015 + les 6 qualifiés par les inter-régions (3x2)	3x5 zones
ELITE	EL = 20 10 premiers au classement 2015 + 3 montées EXP + 7 dérogations DTN	3x5 zones
	Total 178	

PROGRAMME TYPE

SAMEDI		DIMANCHE	
Matin	Après-midi	Matin	Après-midi
8h / 12h30 NAT 2 = 40 DAMES = 10 avec 3x5 zones soit 50 pilotes	13h / 17h30 Jeunes D et H = 20 NAT 3 = 29 avec 3 x 5 zones soit 49 pilotes	8h30/11h30 NAT 1 = 33 pilotes avec 3x5 zones soit 33 pilotes maximum	12h30/14h30 EXPERT = 26 pilotes 14h30/17h ELITE= 20 pilotes avec 3x5 zones Soit 46 pilotes plus des éventuels étrangers

Les référents pour la gestion de cette réforme et auprès de qui vous trouverez les réponses à vos questions :

FFC

Benjamin CADET - Coordinateur VTT

Département des Activités Sportives

E-mail : b.cadet@ffc.fr

Tél : 01 81 88 09 37 / 06 99 16 32 84

Serge FROISSART – Manager France Trial

Direction Technique Nationale

E-mail : s.froissart@ffc.fr

Tél : 06 46 33 49 64

INTERREGIONS et COURSES SELECTIVES

Cécile JAILLET - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la Coupe Rhône-Alpes

E-mail : sarljaillet@orange.fr

Tél : 06 33 31 42 36

Hervé BILLERIT - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la Coupe Grand Sud

E-mail : hervebillerit@wanadoo.fr

Tél : 06 13 63 31 61

Daniel GREMY - Référent réforme Coupe de France 2016 pour la CIRO VTT Trial

E-mail : gremy.daniel@wanadoo.fr

Tél : 06 80 05 85 28